



## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S SEANCE DU 10 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix février à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Sandrine CHEVALIER, en suite d'une convocation en date du sept février 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte extérieure du C.C.A.S. le sept février 2026.

**Etaient présents** : Sandrine CHEVALIER Vice-Présidente, Marie Louise BOUSSEMART, Daniel GOUBEL, Françoise MORELLE, Christophe HUON, Maryline PRZYBYSZEWSKI, Maryse COLLET, Jacqueline DOHET, Lucette GRANDIN, Anne Marie GROUST, Sylvia LEMAIRE, Gervais VALLIN, Julien TAVERNIER.

**Etaient excusés** :

Christian MUSIAL donne pouvoir à Maryline PRZYBYSZEWSKI.  
Christiane PHILIPPE donne pouvoir à  
Micheline ADAMKIEWICZ donne pouvoir à Sylvia LEMAIRE.  
David MORGANO donne pouvoir à Daniel GOUBEL.

**Secrétaire de séance** : Odile SEVIN, Directrice du CCAS

Madame Sandrine CHEVALIER, Vice-Présidente, ouvre la séance à 17h35.

Le Conseil d'Administration a été invité à

- Approuver le procès-verbal du Conseil d'Administration 1<sup>er</sup> décembre 2025.
- Prendre connaissance des décisions prises par délégation du 21 novembre 2025 au 03 février 2026.
- Prendre connaissance des domiciliations prises par délégation.

Après délibération,

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- APPROUVE la délibération portant sur le séjour seniors 2026 détaillant les modalités de prise en charge et la tarification.
- PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires qui a eu lieu suite à la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 18h40.



La Vice-Présidente du CCAS,

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal stroke.

Sandrine CHEVALIER